

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 avril 2026

---

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À  
2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2630)

Adopté

N° CL36

## AMENDEMENT

présenté par  
Mme Thillaye, rapporteure

-----

### ARTICLE 19

I. – À l’alinéa 1, substituer au mot :

« restriction »

le mot :

« interdiction ».

II. – En conséquence, au même alinéa, supprimer le mot :

« respectivement ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.